

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

LICENCE PROFESSIONNELLE

Guide-Conférencier (GC)

CONTENU DE LA FORMATION | 2021 - 2026



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

SOMMAIRE

Semestre 5 (285 heures)

- **UE 501** | Histoire, arts, civilisation littérature _____ p.3
- **UE 502** | Connaissance et gestion de l'activité professionnelle _____ p.3
- **UE 503** | Démarche d'interprétation appliquée à l'objet culturel et au territoire _____ p.3
- **UE 504** | Langues vivantes étrangères _____ p.4
- **UE 505** | Patrimoine _____ p.5

Semestre 6 (265 heures)

- **UE 601** | Stage en entreprise (12 semaines minimum) _____ p.6
- **UE 602** | Projet tutoré _____ p.6
- **UE 603** | Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines _____ p.7
- **UE 604** | Démarche d'interprétation appliquée à l'objet culturel et au territoire _____ p.7



SEMESTRE 5**UE 501 | Histoire, Art Civilisation Littérature - 100h**

Cette UE regroupe l'ensemble des enseignements fondamentaux nécessaires à l'exercice du métier de Guide - Conférencier. Elle intègre l'Histoire de l'art, l'Histoire des civilisations et de la littérature et une analyse du rapport de l'art culinaire au territoire.

• Histoire de l'art contemporain (20h)

L'objectif est d'apprendre à analyser une œuvre d'art sur la base des outils méthodologiques propres à l'histoire de l'art, en établissant des liens avec le contexte historique, politique, et philosophique, afin d'inscrire les œuvres d'art dans un ensemble de réflexions et d'enjeux.

Cette UE présente sous la forme d'un diaporama la richesse de l'art moderne et contemporain (peintures sculptures, photographies, installations, etc.), par le biais d'une thématique support d'interrogations et dans une période de mutations stylistiques, voire de ruptures.

• Histoire de l'art médiéval et moderne (20h)

Ce cours a pour but de donner aux étudiants une connaissance précise des caractéristiques essentielles de l'architecture, de la sculpture, et parfois de la peinture et de la mosaïque dans leur élaboration et leur diffusion au cours des siècles. L'utilisation du vocabulaire technique, l'étude de plans, de pièces graphiques, des œuvres elles-mêmes, leur description, leur analyse et leur commentaire, ainsi que l'étude des contextes géographique, historique et religieux liés à ces œuvres permettront aux étudiants de devenir de véritables guides-conférenciers, à la fois au point dans l'analyse des œuvres et dans la connaissance du contexte historique en relation avec leur conception et leur réalisation.

Ce cours d'histoire de l'art se propose, après acquisition du vocabulaire spécifique et à partir de bibliographies constamment réactualisées, de présenter, depuis l'époque paléochrétienne et jusqu'à la Renaissance française, les grands moments de l'évolution artistique en Occident, principalement en France, Espagne et Italie, et sur deux supports principaux, l'architecture et la sculpture, avec parfois quelques focus concernant la peinture, le mobilier, la mosaïque.

Nous nous intéresserons, par exemple, à l'époque paléochrétienne, aux styles artistiques de l'Espagne du Haut Moyen-âge, à l'apparition de l'architecture romane, au développement de la façade romane, à la naissance de l'architecture gothique, à la Renaissance italienne et à la Renaissance française.

• Histoire des civilisations (25h)

Cet enseignement présente une synthèse générale de l'ensemble de l'histoire européenne. Il présente un parcours qui obéit à une lecture de l'histoire dont les bornes chronologiques vont de l'Antiquité à la Seconde Guerre Mondiale. La réflexion proposée est un parcours de l'histoire de l'Europe. Seront abordées les thématiques suivantes :

1. Les mondes antiques

- politique et culture de la Grèce antique,
- politique et culture de la Rome antique,
- la naissance de la chrétienté.

2. La civilisation de l'Occident médiéval

- la mise en place de l'Occident médiéval (le Moyen-âge),
- la chrétienté s'impose en Europe,
- féodalité, sociétés féodales et renouveau de l'État.

3. Les temps modernes

- humanisme et Renaissance,
- réforme religieuse et contre-réforme,
- état monarchique et construction de l'absolutisme.

4. L'époque contemporaine

- le temps des révolutions, de la construction de la démocratie et de l'État-Nation,
- colonisation et décolonisation,
- crises, guerres et totalitarismes.

• Histoire de la littérature (20h)

L'objectif est de connaître les grands mouvements de la littérature et de la pensée en France et en Europe, et de percevoir également l'évolution de ces mouvements à travers l'analyse de textes de la Littérature et de documents iconographiques.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- l'épopée (des textes fondateurs de l'Antiquité à la chanson de geste et aux épopées modernes),
- Humanisme et Renaissance,
- Baroque et Classicisme,
- les Lumières,
- Le Romantisme,
- Réalisme, Naturalisme et Symbolisme,
- Surréalisme (sous forme d'atelier).

• Histoire des patrimoines scientifiques, techniques et industriels (15h)

L'objectif est de définir la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique, en localisant les sites industriels à caractère touristique, en identifiant les grands centres de protection des ressources scientifiques, et en abordant la réhabilitation d'anciens sites industriels destinés au tourisme. A l'aide d'exemples abordés en cours et de visites sur le terrain, nous découvrirons la place du patrimoine scientifique, technique et industriel au sein du tourisme en France et dans le monde.

• Patrimoine et développement durable des territoires (10h)

Reconnu et affirmé au bénéfice des générations présentes et des générations futures, le patrimoine culturel s'intègre à la notion de développement durable. La mondialisation, l'urbanisation et le changement climatique peuvent menacer le patrimoine culturel et affaiblir la diversité culturelle. A l'échelle des territoires, quelles sont les mesures pour développer la conservation et la promotion du patrimoine culturel ?

Seront abordées les thématiques suivantes :

- l'observation des interactions entre patrimoine et développement durable selon des exemples proposés en France et dans le monde. Entre le produit, l'homme et le terroir des liens se sont tissés, ainsi, le patrimoine culturel est le reflet des lieux et des modes de vie,
- la coordination des différentes actions d'inventaire, de recherche patrimoniale des territoires et de protection des patrimoines,
- le patrimoine culturel rural comme élément majeur de l'aménagement du territoire,
- l'architecture vernaculaire : une architecture de modèle, sans architecte. Pour une architecture respectueuse des modèles d'origine, le patrimoine rural et les écomusées, des mesures pour sensibiliser le public.

• Patrimoine culturel et politiques publiques (10h)

Cet enseignement propose de définir les patrimoines d'un point de vue théorique et juridique et d'identifier les principales politiques publiques nationales et européennes qui serviront de cadre à l'exercice du métier de guide conférencier.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- approche théorique et juridique de patrimoines,
- politiques publiques en France dans le domaine du patrimoine culturel,
- politiques publiques en France dans le domaine du patrimoine naturel,
- politiques publiques européennes.

Bibliographie indicative :

Cahier et Revue ESPACES :

- N° 87 Novembre 2005 - *Musées et tourisme*
- Revue Espaces N° 274 Octobre 2009 - *Fréquentation des sites culturels*
- N° 109 Juillet 2011 - *Mise en découverte des espaces et sites naturels*
- N° 113 Septembre 2012 - *Mécénat de proximité et tourisme*
- N° 313 Juillet 2013 - *Tourisme de mémoire*

• Art culinaire et territoire (15h)

La cuisine était perçue initialement comme une activité domestique répondant aux besoins physiologiques de l'homme. A partir de la fin du 17^{ème} siècle, cette acception s'efface progressivement au profit d'une activité artistique. Les cuisiniers deviennent des artistes qui produisent des œuvres singulières. Ils sont en couverture de magazines, passent au journal télévisé, etc. Dès lors, il ne semble plus possible de lire la "haute cuisine" comme un empilement, une superposition de produits "nobles" et rares, dont le mérite tiendrait essentiellement à la compétence des chefs d'avoir su les cuire et les assaisonner pour les rendre agréables au goût de leur public. L'objectif de cet enseignement est de lire l'art culinaire comme un lieu de lecture des permanences et des évolutions de la société.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- cuisines domestique, artisanale, professionnelle, artistique,
- artification du culinaire,
- paradigmes de l'art culinaire,
- le territoire comme forme d'innovation.

UE 502 | Connaissance et gestion de l'activité professionnelle - 50h

Cette UE est marquée par la dimension professionnelle que doivent acquérir les étudiants. Aujourd'hui confrontés à une réglementation en pleine évolution, à une intégration des métiers visés dans une véritable offre touristique, les étudiants doivent être capables de maîtriser les principaux outils pour réussir en milieu professionnel. Les intervenants ont des profils académiques et professionnels pour apporter des connaissances et compétences autour de la typologie de la clientèle, l'organisation et la réglementation de la profession ainsi que sur le marché et les produits.

• Règlementation de la profession (10h)

L'enseignement porte sur la réglementation (évolution et état des lieux) du secteur du guidage et de l'accompagnement. Seront abordées des thématiques telles que les bases réglementaires concernant les métiers du guidage, leur condition d'exercice, la responsabilité du guide et des opérateurs, ainsi que les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles.

Bibliographie indicative :

Le Mémento du Tourisme

• <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/chiffres-cles/memento-du-tourisme>

• Profession, acteurs, marché et comportement du touriste (10h)

Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance de l'environnement économique, (évolution et état des lieux) du secteur et de définir les types de relations entre les conférenciers et les autres acteurs de l'offre touristique. L'étudiant doit être capable d'aborder l'évolution générale du consommateur touristique en particulier grâce à une meilleure connaissance des typologies de la clientèle patrimoine et culture afin de répondre à sa demande.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- les milieux professionnels, les acteurs des secteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme,
- l'environnement économique et la diversité de l'offre dans les milieux de la culture et du tourisme : les tendances comportementales en termes d'animation culturelle,
- la définition des clientèles types du tourisme culturel et du patrimoine,
- les caractéristiques des différents types de clientèles : scolaires, familles, seniors, handicapés, etc., et les clientèles étrangères,
- les codes sociaux et culturels des clientèles et techniques de réponses à leurs attentes.

• Stratégie et démarche produit (15h)

L'objectif est de connaître le marché et l'importance des études marketing pour identifier, anticiper et satisfaire les clients, et les tendances futures du métier. La connaissance du marché, des clients, et des concurrents permet de mettre en place des stratégies produits et services pour le guide conférencier. Seront abordées des thématiques telles que la démarche marketing, ou encore les études de marché en relation avec le métier de guide-conférencier.

• Conception et production touristique (15h)

L'objectif est de permettre aux guides-conférenciers de diversifier leurs compétences, dans le cadre d'une complémentarité d'emploi dans un office de tourisme ou une agence réceptive, en étant capable de concevoir et de budgéter un forfait touristique.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- législation spécifique au forfait touristique,
- techniques de création et budgétisation de forfaits incluant des prestations de guidage et d'accompagnement,
- gestion d'un programme sur plusieurs jours, d'une visite de ville,
- législation du transport autocar,
- calcul de coûts,
- notion de marge et de TVA,
- calcul d'un seuil de rentabilité en clients.

UE 503 | Démarche d'interprétation appliquée à l'objet culturel et au territoire - 40h

Ces enseignements se recentrent sur la connaissance du territoire à partir de la démarche d'identification, de connaissance, de mobilisation et d'interprétation de ses ressources culturelles et paysagères. Dans cette UE 3, une articulation entre la géographie et les langues étrangères est privilégiée, puisque certaines matières proposent une lecture patrimoniale en langue étrangère. Ainsi, la démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel invite l'étudiant à analyser le territoire et ses ressources à partir d'outils géographiques, à maîtriser la lecture et l'interprétation de paysages et de sites en français (et en langues étrangères), ainsi que la lecture et l'interprétation d'œuvres et d'objets culturels en français et en langues étrangères.

• Analyse du territoire - Géographie (20h)

Dans cet enseignement, le territoire est placé au cœur de l'analyse comme objet géographique. Figure du développement et de l'aménagement, la notion de ressource territoriale est ici questionnée. Socialement produite, plurielle et ancrée territorialement, elle témoigne d'un contexte socio-culturel et historique nécessaire pour son interprétation.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- appréhension des outils et des méthodes de l'observation et de l'analyse d'un territoire,
- connaissance du processus d'identification, de construction et de mobilisation d'une ressource territoriale,
- identification de la diversité des ressources culturelles et paysagères,
- inscription de l'analyse d'un territoire dans une démarche de projet touristique et de gestion des ressources mobilisées et valorisées.

• Lecture et interprétation de paysages et de sites en français et en langues étrangères (10h)

L'objectif de cette UE est d'être capable d'observer un paysage pour saisir une réalité territoriale et en faire une description structurée. Être capable, également, d'analyser un paysage (extraordinaire et ordinaire) pour identifier des dynamiques de construction d'un territoire et pouvoir expliquer son histoire, imaginer son évolution, expliquer une pluralité d'enjeux associés, économique et touristique. Enfin, il s'agit d'être capable d'en rendre compte par l'utilisation iconographique à l'aide de divers supports tels que des cartes, photos, et autres dessins.

Les contenus s'articulent entre des apports théoriques, pratiques et des sorties sur le terrain. Ils alternent en complément les uns des autres. Ils concernent l'approche théorique de la notion de paysage, l'apprentissage et la mise en pratique sur le terrain de la méthodologie d'observation et d'analyse paysagère. Ils traitent aussi des outils à utiliser pour voir et comprendre (grille de lecture), mais aussi pour rendre compte de l'observation et de l'analyse paysagère. (photographie, croquis, carte, etc.)

La partie sortie terrain a lieu au second semestre de préférence et vise à l'opérationnalisation in situ des connaissances et des savoir-faire vus en cours au premier semestre. Les étudiants effectueront des déambulations en milieu urbain, ainsi que des guidages dans divers musées du département.

• Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels en français et en langues étrangères (10h)

Il s'agit essentiellement de parfaire les connaissances acquises lors du premier semestre, en confrontant les étudiants aux œuvres in situ, dans un but muséographique. L'enjeu est de savoir comment regarder une œuvre dans un musée, d'apprendre à utiliser les conditions d'exposition dans l'action du guidage, de repérer les fils conducteurs, les thématiques des salles, la nature des collections. Il s'agira encore d'apprendre à créer des propositions de visites, en travaillant par petits groupes et en situation, ou bien de travailler en amont et en aval des œuvres présentées, dans une perspective professionnelle de mise en place des outils et méthodes appropriées.

Des visites au musée des Augustins, à la fondation Bemberg, au musée Paul Dupuy, au musée des Abattoirs, seront proposées, en fonction de l'actualité artistique et de la programmation des expositions temporaires.

La partie sortie terrain aura lieu au second semestre de préférence, et vise à l'opérationnalisation in situ des connaissances et des savoir-faire appréhendés en cours au premier semestre. Les étudiants effectueront des déambulations en milieu urbain, ainsi que des guidages dans divers musées du département.

Bibliographie indicative

- Di Meo G. (1998), *Géographie sociale et territoires*, collection fac géographie, Nathan, Paris, 320 p.
- Bensahel L., Donsimoni M. (dir.) (2001), *Le tourisme, facteur de développement local*, coll. Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 111 p.
- Hirczak M., Pecqueur B., Mollard A. (2004), *Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable ?*, Actes des Journées du CERMOSEM, La notion de ressource territoriale, Le Pradel, 14-15 octobre 2004, Montagnes Méditerranéennes, n° 20, pp. 35-42.
- Knafo R. (1992), *L'invention du tourisme*, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., Encyclopédie de géographie, Economica, pp. 851-864.
- Stock M. (dir.) (2003), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, coll. Géographie, Belin Sup., éd. Belin, 304 p.

UE 504 | Langues vivantes étrangères - 55h

Les enseignements de langue sont organisés autour LV1 imposée, l'anglais et d'une LV2 (au choix entre l'espagnol, l'allemand, le chinois et le japonais). Ils doivent permettre à l'étudiant d'exercer son métier dans un environnement composé d'une clientèle internationale.

• Langue vivante 1 Anglais (30h)

L'enseignement d'anglais a pour objectif le perfectionnement des compétences fixées par le cadre européen des langues (CECRL), notamment la compréhension et l'expression écrite et orale, ainsi que l'interaction orale. Le niveau de langue visé est le C1 (idéalement C2). D'autre part, le cours visera l'acquisition et le maniement d'un lexique professionnel et de référents culturels, à la fois dans le

champ de l'histoire de l'art (peinture, sculpture, architecture) mais aussi de la muséographie et de la lecture de paysages. Enfin, les séances visent aussi à l'amélioration des compétences en communication (verbale, non verbale et para-verbale) des étudiants.

La partie cours sera essentiellement dispensée au premier semestre, et abordera la question de la définition du concept d'art, ainsi qu'un vaste panorama chronologique des principaux courants artistiques en peinture, sculpture et architecture, de l'Antiquité au début du XX^{ème} siècle. Le panorama est ponctué d'illustrations, de descriptions et des commentaires d'œuvres d'art, d'Espagne ou d'ailleurs. Les étudiants seront par ailleurs amenés à réaliser des travaux à l'oral, soit sur un point particulier du cours, soit sur l'analyse d'une œuvre, ou encore sur la description d'un paysage (urbain, rural, ou de montagne).

• **Langue vivante 2 optionnelle : allemand, chinois, espagnol, ou japonais (25h)**

L'enseignement en LV2 a pour objectif le perfectionnement des compétences fixées par le cadre européen des langues (CECRL), notamment la compréhension et l'expression écrite et orale, ainsi que l'interaction orale. Le niveau de langue visé est le B2 (idéalement C1). D'autre part, le cours visera l'acquisition et le maniement d'un lexique professionnel et de référents culturels, à la fois dans le champ de l'histoire de l'art (peinture, sculpture, architecture) mais aussi de la muséographie et de la lecture de paysages. Enfin, les séances visent aussi à l'amélioration des compétences en communication (verbale, non verbale et para-verbale) des étudiants.

La partie cours sera essentiellement dispensée au premier semestre, et abordera la question de la définition du concept d'art, ainsi qu'un vaste panorama chronologique des principaux courants artistiques en peinture, sculpture et architecture, de l'Antiquité au début du XX^{ème} siècle. Le panorama est ponctué d'illustrations, de descriptions et des commentaires d'œuvres d'art, d'Espagne ou d'ailleurs. Les étudiants seront par ailleurs amenés à réaliser des travaux à l'oral, soit sur un point particulier du cours, soit sur l'analyse d'une œuvre, ou encore sur la description d'un paysage (urbain, rural, ou de montagne).

UE 505 | Patrimoine - 40h

Cette UE regroupe l'ensemble des enseignements liés au patrimoine et à la relation entre patrimoine et développement durable.

• **Histoire des patrimoines scientifiques, techniques et industriels (15h)**

L'objectif est de définir la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique, en localisant les sites industriels à caractère touristique, en identifiant les grands centres de protection des ressources scientifiques, et en abordant la réhabilitation d'anciens sites industriels destinés au tourisme. A l'aide d'exemples abordés en cours et de visites sur le terrain, nous découvrirons la place du patrimoine scientifique, technique et industriel au sein du tourisme en France et dans le monde.

• **Patrimoine et développement durable des territoires (15h)**

Reconnu et affirmé au bénéfice des générations présentes et des générations futures, le patrimoine culturel s'intègre à la notion de développement durable. La mondialisation, l'urbanisation et le changement climatique peuvent menacer le patrimoine culturel et affaiblir la diversité culturelle. A l'échelle des territoires, quelles sont les mesures pour développer la conservation et la promotion du patrimoine culturel ?

Seront abordées les thématiques suivantes :

- l'observation des interactions entre patrimoine et développement durable selon des exemples proposés en France et dans le monde. Entre le produit, l'homme et le terroir des liens se sont tissés, ainsi, le patrimoine culturel est le reflet des lieux et des modes de vie,
- la coordination des différentes actions d'inventaire, de recherche patrimoniale des territoires et de protection des patrimoines,
- le patrimoine culturel rural comme élément majeur de l'aménagement du territoire,
- l'architecture vernaculaire : une architecture de modèle, sans architecte. Pour une architecture respectueuse des modèles d'origine, le patrimoine rural et les écomusées, des mesures pour sensibiliser le public.

• **Patrimoine culturel et politiques publiques (10h)**

Cet enseignement propose de définir les patrimoines d'un point de vue théorique et juridique et d'identifier les principales politiques publiques nationales et européennes qui serviront de cadre à l'exercice du métier de guide conférencier.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- approche théorique et juridique de patrimoines,
- politiques publiques en France dans le domaine du patrimoine culturel,
- politiques publiques en France dans le domaine du patrimoine naturel,
- politiques publiques européennes.

SEMESTRE 6

UE 601 | Stage en entreprise - 12 semaines minimum

Le stage est obligatoire et valide l'année de licence. Sa durée minimum est de 12 semaines. L'étudiant est accompagné par un maître de stage à l'intérieur de la structure d'accueil et est suivi par son référent pédagogique, choisi en fonction de la thématique du stage. Il est évalué par le maître de stage (attestation de stage et appréciation sur la base d'une grille d'évaluation de la part de la structure d'accueil) et l'équipe pédagogique en jury final.

UE 602 | Projet tutoré - 150h

Cette licence comporte un projet tutoré d'ampleur, puisque 150h lui sont consacrées. Les étudiants encadrés, doivent construire et défendre un projet directement lié, impliquant les problématiques et acteurs de terrain. La pédagogie mise en place dans cette UE doit permettre à l'étudiant de conforter ou d'expérimenter des techniques, situations ou innovations qu'il rencontrera en milieu professionnel. Ce projet fait l'objet d'une soutenance orale en fin de formation.

- **Méthodologie du projet tutoré (20h), Mise en œuvre et opérationnalisation, Conférences de professionnels et sorties terrains (130h)**

Le projet tutoré est un travail sous forme d'atelier pédagogique dont le but est de construire une démarche de recherche-action pour mener à bien le projet, identifier, analyser, confronter des pratiques professionnelles distinctes pour aboutir à la réalisation d'un projet ou d'une situation professionnelle (cahier des charges + support technique), en réponse à une commande réelle de prestataires du secteur du tourisme.

Le projet tutoré vise à :

- mettre en œuvre les connaissances et compétences acquises,
- développer l'esprit de synthèse dans la conduite d'un travail qui recouvre plusieurs disciplines,
- affirmer le sens de l'initiative et de l'autonomie,
- encourager la mutualisation des connaissances dans le travail en groupe,
- mettre l'étudiant en situation professionnelle.

Ce projet donne lieu à une présentation orale notée.

UE 603 | Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines - 70h

Les enseignements dispensés permettent l'acquisition des principaux outils liés au métier de guide-conférencier. Les matières sont la conception de la prestation, la conduite de la prestation et la conception de prestation touristique.

- **Techniques de guidage (20h) et Conduite de la prestation (15h)**

L'objectif est d'acquérir les outils nécessaires à la gestion des ressources informatives et historiques. Il s'agit également de :

- connaître les outils de recherches des archives départementales pour améliorer le contenu d'une visite guidée,
- concevoir un itinéraire touristique en milieu urbain, sur un site, un musée ou un monument classé historique,
- écrire un commentaire d'aide à la visite.
- travailler, collecter et organiser l'information destinée à la réalisation de commentaires de visites, à travers la conception d'un itinéraire et rédaction de commentaires de visites.

- **La gestion des conflits (15h)**

Pour les étudiants, il s'agit de comprendre que les conflits appartiennent au quotidien des managers et que non traités, ils peuvent avoir un impact coûteux pour les organisations de travail. En revanche, bien gérés, ils deviennent des leviers importants du changement. Il s'agit par ailleurs d'appréhender les différentes situations conflictuelles afin de déterminer la meilleure stratégie à adopter.

Le but de ce cours est alors d'apprendre à distinguer les notions de divergence, de tension et de conflit, à appréhender les différents types de conflits et à anticiper les réactions à venir au sein de l'organisation de travail. Il vise également à apprendre à repérer les personnalités difficiles, être en capacité de les gérer et apprendre à déployer des techniques de maîtrise de ses émotions.

- **Utilisation des TICS dans les métiers du guidage (20h)**

Grâce aux usages des technologies, les visiteurs aujourd'hui interconnectés et mobiles peuvent bénéficier de nouveaux outils pour accompagner leur visite. Il s'agit pour les étudiants de découvrir et approfondir leurs connaissances de ces nouveaux outils.

Seront abordées les thématiques suivantes :

- la réalité augmentée comme support de visite,
- les applications de guidage : ergonomie et fonctionnalités,
- les outils de géolocalisation au service du guidage : préparation d'itinéraires et partage d'informations sur smartphone.

UE 604 | Démarche d'interprétation appliquée à l'objet culturel et au territoire - 45h

Ces enseignements se recentrent sur la connaissance du territoire à partir de la démarche d'identification, de connaissance, de mobilisation et d'interprétation de ses ressources culturelles et paysagères. Ainsi, la démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel invite l'étudiant à analyser le territoire et ses ressources à partir d'outils géographiques, à maîtriser la lecture et l'interprétation de paysages et de sites en français (et en langues étrangères), ainsi que la lecture et l'interprétation d'œuvres et d'objets culturels en français et en langues étrangères.

• Lecture et interprétation de paysages et de sites en français et en langues étrangères (22,5h)

L'objectif de cette UE est d'être capable d'observer un paysage pour saisir une réalité territoriale et en faire une description structurée. Etre capable, également, d'analyser un paysage (extraordinaire et ordinaire) pour identifier des dynamiques de construction d'un territoire et pouvoir expliquer son histoire, imaginer son évolution, expliquer une pluralité d'enjeux associés, économique et touristique. Enfin, il s'agit d'être capable d'en rendre compte par l'utilisation iconographique à l'aide de divers supports tels que des cartes, photos, et autres dessins.

La partie sortie terrain vise à l'opérationnalisation in situ des connaissances et des savoir-faire vus en cours au premier semestre. Les étudiants effectueront des déambulations en milieu urbain, ainsi que des guidages dans divers musées du département.

• Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels en français et en langues étrangères (22,5h)

Il s'agit essentiellement de parfaire les connaissances acquises lors du premier semestre, en confrontant les étudiants aux œuvres in situ, dans un but muséographique. L'enjeu est de savoir comment regarder une œuvre dans un musée, d'apprendre à utiliser les conditions d'exposition dans l'action du guidage, de repérer les fils conducteurs, les thématiques des salles, la nature des collections. Il s'agira encore d'apprendre à créer des propositions de visites, en travaillant par petits groupes et en situation, ou bien de travailler en amont et en aval des œuvres présentées, dans une perspective professionnelle de mise en place des outils et méthodes appropriées.

Des visites au musée des Augustins, à la fondation Bemberg, au musée Paul Dupuy, au musée des Abattoirs, seront proposées, en fonction de l'actualité artistique et de la programmation des expositions temporaires.

La partie sortie terrain vise à l'opérationnalisation in situ des connaissances et des savoir-faire appréhendés en cours au premier semestre. Les étudiants effectueront des déambulations en milieu urbain, ainsi que des guidages dans divers musées du département.



INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

Modes de la formation

Cette formation peut être suivie :

- En formation initiale
- En formation continue
- En alternance

Contacts

L'équipe pédagogique qui dispense les enseignements est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, ainsi que de professionnels de haut niveau en poste dans diverses entreprises régionales et nationales.

- **Responsable de la formation :**
Olivier Laurent, *Enseignant*
- **Co-Responsable de la formation :**
Angeline Bonnet, *Guide Conférencière*
- **Gestionnaire de scolarité :** isthia.foix@univ-tlse2.fr

Pour consulter le programme détaillé de cette formation, connaître les modalités d'admission et retirer un dossier de candidature, consultez le site : www.isthia.fr



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

Édition août 2024

Campus de Toulouse

5, allées Antonio Machado
31 058 TOULOUSE cedex 09
Tél : +33 (0) 5 61 50 42 30
isthia.toulouse@univ-tlse2.fr

Campus de Foix

4, rue Raoul Lafayette
09 000 FOIX
Tél : +33 (0) 5 61 02 19 74
isthia.foix@univ-tlse2.fr

Campus de Cahors

273, avenue Henri Martin
46 000 CAHORS
Tél : +33 (0) 5 65 23 46 04
isthia.cahors@univ-tlse2.fr